

## **Procès-verbal de la réunion de l'Assemblée du GECT Eurodistrict SaarMoselle**

**Séance du 26.06.2024**

**Hôtel de la Communauté d'Agglomération de Forbach Porte de France**

Objet : 57ème réunion plénière de l'Assemblée du GECT Eurodistrict SaarMoselle

Membres	:	62	
- en fonction	:	62	
- présents	:	32	
- procurations	:	1	
- absents	:	30	dont excusés : 30

Convocation à l'Assemblée envoyée le 12 juin 2024 aux délégués du GECT.

*Etaient présents* : Robert BINTZ (Gaston ADIER), Jean-Jacques BALLEVRE, Thomas BRASS, Antoine SPRENGER (Alexandre CASSARO), Uwe CONRADT, Salvatore COSCARRELLA, Sonya CRISTINELLI-FRAIBOEUF, Jean-Claude CUNAT, Germain DERRUDER (Christine DIEDRICH), Antoine FRANKE, Peter GILLO, Micheline HAGENBOURGER, Ralf HEKTOR, Gabriele HERRMANN, Jürgen HETTRICH, Jean-Claude HEHN, Michel JACQUES, Christine JUNG, Claude KLEIN, Ralf KLEIN, Jean-Claude KRATZ, Jérémy LAUER, Lutz MAURER, Pierrot MORITZ, Joel NIEDERLAENDER, Erik ROSKOTHEN (Stephan RABEL), Roland RAUSCH, Roland ROTH, Claudia SCHMELZER, Gisbert OBERKIRCH (Monika SCHMIEDEN), Gilbert SCHUH et Umit YILDIRIM.

*Etaient absents* : -

*Etaient excusés* : Michael ADAM, Esther BEERMANN, Isabel BERENS-FRIES, Bernard BETKER, Christiane BLATT, Michel DÖRR, Edith ECKERT, Stephan FRANTZ, Gabrielle FREY, Sigurd GILCHER, Elisabeth HAAG, Sascha HAAS, Wolfgang HANAUER, Klaus HÄUSLE, Petra HILGERS, Dominik JOCHUM, Christian JUNG, Sébastien JUNG, Frédéric KLASSEN, Denise KLEIN, Roland KÖNIG, Patrick KRATZ, Pierre LANG, Rainer LANG, Nicole MULLER-BECKER, Thomas REDELBERGER, Emmanuel SCHULER, Anke SCHWINDLIG, Romuald YAHIAOUI et Marc ZINGRAFF.

Autres personnes présentes : Violetta FRYS, Béatrice FALK, Meike ARGAST, Sarah WÖLFLE, Michael FUCHS, Anne GALLIOU, Quentin VASTESAEGER, Sarah NIGGEMANN, Julia KRÄMER, Christine STECK, Anne GANSTER, Jessica NOUGUIER, Clément THOMAS, Sandrine BERTRAND, Florence GUILLEMIN, Johanna FISCHER, Christophe STEYER et une interprète du cabinet BENDER.

### **Ouverture de la séance à 18h40**

M. Gillo, Président de l'Eurodistrict (EDSM) accueille les délégués ainsi que les autres participants.

**Une note sur table est distribuée en séance pour les points suivants :**

Point 3. Attribution de marchés

Point 12. Remise du prix de la coopération transfrontalière de l'Eurodistrict SaarMoselle le 28 octobre 2024

### **1. Validation du compte rendu de la réunion de l'Assemblée du 20.03.2024**

Il n'y a aucune question par rapport au compte rendu.

**L'Assemblée syndicale décide à l'unanimité d'adopter le compte rendu de l'Assemblée du 20.03.2024.**

### **2. Modification des statuts : Article 9.2**

Il n'y a aucune question par rapport à la modification des statuts.

Vu la convention du GECT,

Vu les articles 9.2 et 27 des statuts du GECT,

**L'Assemblée décide à l'unanimité d'adopter :**

- la suppression le paragraphe 4 de l'article 9.2 des statuts

- la modification le paragraphe 5 de l'article 9.2 des statuts comme suit :

« Le GECT contrôle à chaque révision du montant des contributions le rapport entre le nombre d'habitants de chaque partenaire et le nombre total d'habitants du GECT et le soumet à délibération de l'Assemblée »

### **3. Attribution de marchés**

Il n'y a aucune question par rapport à l'attribution de marchés.

#### **A. Séminaires interculturels dans le cadre de Promotion'GR**

Vu le Code des Marchés Publics,

vu l'article 19.2, alinéa 5. des statuts du GECT,

vu l'article 18.2, alinéa 13 des statuts du GECT,

**L'Assemblée décide à l'unanimité de d'approuver :**

- la mission d'intervention pour la sensibilisation à l'interculturalité franco-allemande des élèves en milieu scolaire et extrascolaire et dans les entreprises à l'Institut Goethe,

- et à autoriser le Président à signer l'acte d'engagement correspondant.

#### **B. Traductions pour l'Eurodistrict SaarMoselle**

Mme Bender, interprète quitte momentanément la salle.

Vu le Code des Marchés Publics,

vu l'article 19.2, alinéa 5. des statuts du GECT,

vu l'article 18.2, alinéa 13 des statuts du GECT,

**L'Assemblée décide à l'unanimité d'attribuer :**

- le lot 1 (traductions français-allemand) à Monika Albrecht
- le lot 2 (traductions allemand-français) au cabinet Bender & Partner

et autorise le Président à signer les actes d'engagement correspondants.

#### 4. Validation de la demande de concours Interreg PRISMA (projet d'agglomération)

Mme Anne Galliou et Mme Meike Argast (chargée de mission au Regionalverband Saarbrücken) présente le projet PRISMA (cf. note de séance). Mme Galliou informe que la participation de la MOT en tant que partenaire financier et de la RGE en tant que partenaire méthodologique est susceptible d'évoluer d'ici le dépôt du dossier prévu pour le 12.09.2024.

**L'Assemblée n'émet pas de remarques et approuve à l'unanimité** le portage du projet Interreg VI « PRISMA » par l'Eurodistrict SaarMoselle pour un budget total de 1.118.037,18 € et un montant FEDER demandé de 670.822,31 €, **valide** le dépôt de la demande de concours auprès du programme Interreg Grande Région, Zone fonctionnelle SaarMoselle, pour un montant de subvention de 317.287,60 € pour l'Eurodistrict, et **accepte** l'apport d'un financement propre de l'Eurodistrict à hauteur de 211.525,07 € répartis sur trois années budgétaires au travers de la revalorisation de personnel et la prise en charge de frais externes.

#### 5. Validation de la demande de concours Interreg PROMETER (développement économique)

Sandrine BERTRAND présente le projet PROMETER (cf. note de séance) en détaillant les modules de travail et le budget correspondant. S. Bertrand précise que les mesures présentées ont été élaborées avec les développeurs économiques de l'Eurodistrict et qu'il est prévu d'inclure d'autres acteurs économiques territoriaux dans sa mise œuvre. Une fois approuvé, le projet sera présenté au Comité de Sélection le 13 novembre 2024.

M. Roskothen aimerait savoir comment les entreprises seront portées à contribution dans la mise en œuvre du projet ? Sandrine BERTRAND explique que l'Eurodistrict est en contact avec les entreprises locales via les développeurs économiques du territoire. Les différentes mesures leur seront proposées et pour certaines réalisées avec leurs propres ressources (par ex. présence sur les salons).

**L'assemblée approuve à l'unanimité** le portage du projet Interreg VI « PROMETER » par l'Eurodistrict SaarMoselle pour un budget total de 624.867,60 € et un montant FEDER demandé de 374.920,56 €, **valide** le dépôt de la demande de concours auprès du programme Interreg Grande Région, Zone fonctionnelle SaarMoselle, pour un montant de subvention de 374.920,56 € pour l'Eurodistrict, **accepte** l'apport d'un financement propre de l'Eurodistrict à hauteur de 249.947,04 € répartis sur trois années budgétaires au travers de la revalorisation de personnel et la prise en charge de frais externes, **prévoit** les montants nécessaires dans son budget, et **autorise** M. le Président ou le Vice-président compétent à signer tous les documents nécessaires au dépôt et au suivi de la demande de concours.

#### 6. Validation de la convention de financement de la brochure sur le système communal en Grande Région

Il n'y a aucune question par rapport à la brochure sur le système communal en Grande Région.

**L'Assemblée décide à l'unanimité :**

- d'approuver la participation de l'Eurodistrict avec une part de fonds propres hauteur maximale de 5.000 € (conformément au ROB adopté en janvier 2024), dont 1.000 € de participation aux frais de graphisme auxquels s'ajoutent les frais d'impression selon le volume souhaité (a priori au moins 500 exemplaires)
- d'autoriser le Président ou du Vice-Président à signer la convention de financement.

## **7. Validation de la participation de l'Eurodistrict à la demande d'une « analyse ciblée » auprès du programme ESPON**

Mme Anne Galliou présente la proposition du groupe de travail du comité de coopération transfrontalier sur l'observation transfrontalière de participer à la demande d'une « analyse ciblée » sur les flux de consommation individuelle transfrontaliers entre la France et l'Allemagne, financée et gérée par le programme ESPON.

**L'Assemblée valide à l'unanimité** la participation de l'Eurodistrict SaarMoselle à la demande d'une « analyse ciblée » sur les flux de consommation individuelle transfrontaliers entre la France et l'Allemagne, financée et gérée par le programme ESPON.

## **8. Etat d'avancement des actions de l'Interface Santé SaarMoselle**

La note résume l'état d'avancement actuel des actions de l'Interface Santé SaarMoselle. Un point qui n'y est pas mentionné est la signature de la convention de partenariat en soins infirmiers entre la SHG Bildung et l'IFSI (Institut de formation en soins infirmiers) de Sarreguemines. Celle-ci actualise et reconduit le partenariat transfrontalier qui existe depuis 2008 et qui offre la possibilité aux étudiants/apprentis de faire un stage de l'autre côté de la frontière. M. Gillo et M. Zingraff participeront à la cérémonie de signature qui aura lieu le 28 juin 2024 au CHS de Sarreguemines.

Concernant le financement de l'Interface Santé SaarMoselle, une confirmation officielle est toujours attendu de la part de l'ARS Grand Est qui, dans son dernier courrier du 12/04/2024, annonçait envisager un financement à hauteur de 100.000 € pour les années 2024 à 2026, soit 33.333 € / an. Le versement de subvention des autres partenaires financiers (Ministère sarrois de la santé, Chancellerie d'État de Sarre, Région Grand Est et Département Moselle) pour l'année 2024 est en cours.

**L'Assemblée n'émet pas d'autres remarques et prend acte de ces informations.**

## **9. WeekEnd Eurosport SaarMoselle – Bilan et prochains évènements Eurodistrict SaarMoselle**

Il n'y a aucune question par rapport au WeekEnd Eurosport et prochains évènements EDSM.

**L'Assemblée prend acte du bilan du WeekEnd Eurosport SaarMoselle et adopte à l'unanimité** le principe de l'alternance SaarMoselle Fest/WeekEnd Eurosport SaarMoselle. **Elle charge le bureau de coopération** d'organiser alternativement le WeekEnd Eurosport SaarMoselle et la SaarMoselle Fest à partir de 2026 et également d'organiser le jubilé des 15 ans de l'Eurodistrict SaarMoselle les 21 et 22 juin 2025.

## **10. Relance de la « Route du Feu SaarMoselle »**

Pour « rallumer la flamme », l'Eurodistrict a organisé une « journée réseau » le 18 juin 2024 qui s'est déroulée sur deux sites concernés : le matin au Patrimoine Culturel Mondial de l'Unesco à Völklingen et l'après-midi au Parc Explor Wendel à Petite-Rosselle. L'échange a connu un fort intérêt par tous les partenaires de l'ancien projet Interreg présents sur le territoire de l'Eurodistrict (Völklinger Hütte, Musée du Warndt, Parc Explor Wendel, les Musées de Sarreguemines). La Mine Image de Velsen a également été invitée ainsi que l'association des artistes indépendants du spectacle en Sarre (Netzwerk Freie Szene Saar), qui organise déjà régulièrement des manifestations culturelles à la Völklinger Hütte et au Parc Explor. Cette association serait intéressée à étendre ses activités à d'autres sites.

Tous les participants ont salué la démarche de l'Eurodistrict et se sont prononcés en faveur d'une continuation et intensification de la coopération entre tous les sites de culture industrielle de la Route du Feu. Beaucoup de champs d'actions ont été évoqués dont la communication et le marketing commun ainsi qu'un ticket pour tous les sites, un calendrier commun pour éviter des manifestations en parallèle et bien d'autres.

Après la rentrée, l'équipe de l'Eurodistrict organisera une visioconférence pour discuter plus en détail de ces propositions.

### **11. Actions « Europe » de l'Eurodistrict SaarMoselle** (cf note de séance)

M. Gillo annonce qu'en 2025, le jour de la réunification allemande sera célébré par une grande fête à Sarrebruck. Vu la proximité de la frontière, l'idée est de conférer un caractère franco-allemand à ces festivités.

### **12. Remise du Prix de la coopération transfrontalière de l'Eurodistrict le 28 octobre 2024**

Un prix supplémentaire sera décerné cette année dans la catégorie du sport transfrontalier. Les personnes listées dans la note de séance ne sont pas encore informées de leur nomination. Le bureau de coopération va s'en charger très prochainement.

Mme Herrmann propose Monsieur Wolfgang Reinert, président du club des jeunes lutteurs de Gersweiler (KSV 07 Gersweiler e.V.). Le club de lutte (KSV) de Gersweiler organise depuis de nombreuses années le tournoi international de Pentecôte des jeunes en lutte et permet ainsi aux enfants et aux jeunes de la région de faire de précieuses rencontres par-delà les frontières. Cette année, le tournoi a eu lieu pour la 47<sup>ème</sup> fois avec de nombreux participants et clubs participants de France/Moselle (Metz, Saint Avold, etc.) et d'Allemagne.

Concernant la demande de parrainage, le bureau de coopération adressera un courrier à Mme Streichert-Clivot, Ministre de la Culture de la Sarre, M. Lindemann, Chef de la Chancellerie d'Etat du Land de Sarre, Mme Kramp-Karrenbauer, Présidente fédérale de la CDU entre 2018 et 2021 et ancienne Ministre fédérale de la Défense et à Mme Doutriaux, créatrice du format « Karambolage » d'ARTE.

**L'Assemblée valide à l'unanimité** les noms des lauréats proposés par les Présidents des intercommunalités françaises et le Directeur du Regionalverband de Sarrebruck, et **vote** pour les 4 propositions de sollicitation de parrainage susvisées.

### **13. Projets citoyens : validation de deux demandes de soutien**

L'Eurodistrict a reçu deux nouvelles demandes de soutien formelle, provenant de Capentreprendre, 6ème édition soutenue par l'EDSM et de l'association inSite 57, nouveau projet.

**L'Assemblée syndicale décide à l'unanimité de valider les deux projets citoyens ci-dessus auquel l'Eurodistrict apportera un soutien technique sur 2 jours de temps de travail de l'équipe du bureau de coopération.**

#### **14. Divers** (cf note de séance)

- Calendrier des réunions des organes 2024
- Calendrier des prochaines réunions et manifestations :
- - A ne pas manquer et à noter dans vos agendas :
    - 30.06.2024, ce week-end : la fête de la biosphère à Kleinblittersdorf
    - 21 et 22.06.2025 : Jubilé des 15 ans de l'Eurodistrict

M. Gillo remercie les délégués pour leur bonne collaboration et les invite à partager le verre de l'amitié. Il souhaite également bonne chance aux élus français pour les élections législatives qui vont se tenir ce week-end.

**Le président clôt la séance à 19h30.**

Peter Gillo  
Président

Marc Zingraff  
1er Vice-président